

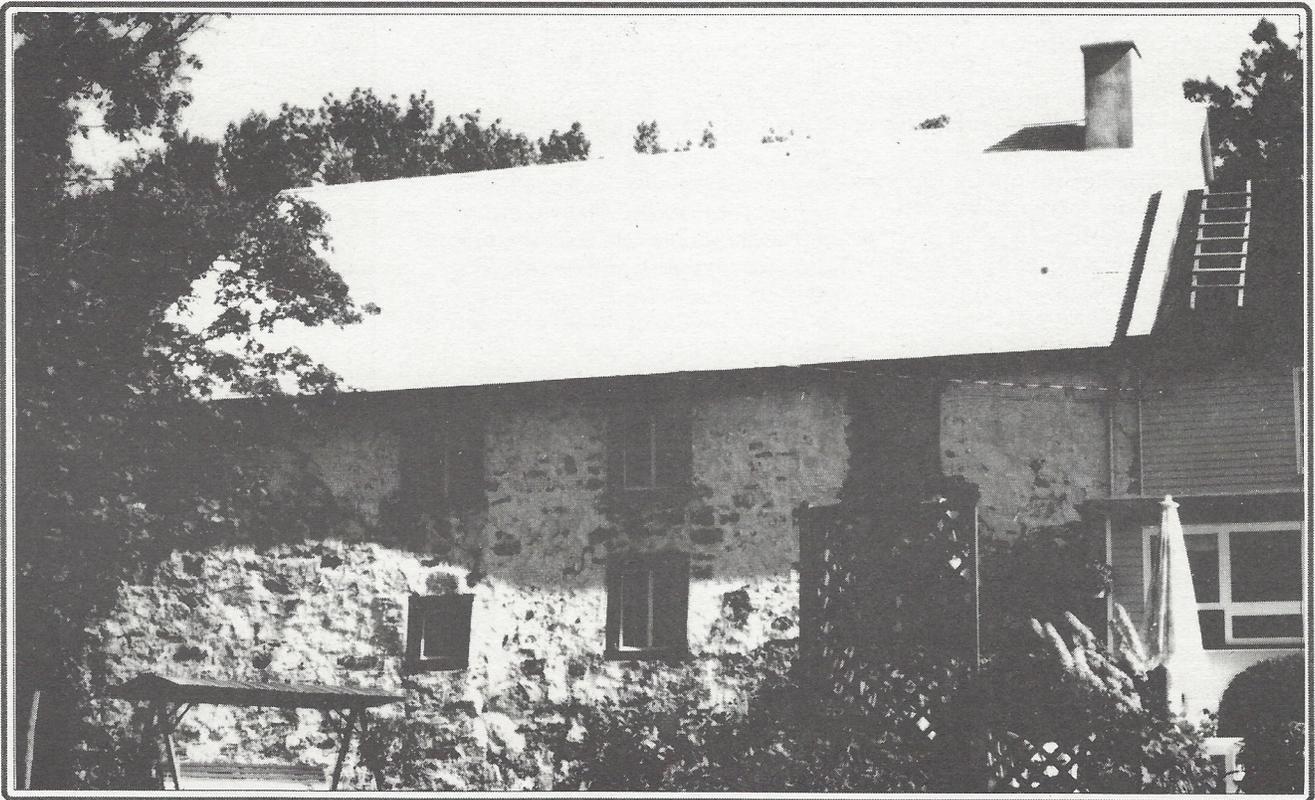
# La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XVI, numéro 1

Printemps 1996

## Les moulins... ces maisons qui chantent!



Le moulin du P'tit Canton, à Saint-Vallier

### Des histoires de moulin

Celles du Moulin Légaré, du moulin Saint-Louis et du Moulin Vincelotte. Vous y lirez également un dossier technique sur les vieux planchers. Et les activités sont détaillées en page 16.

Bon printemps!

## Le billet

par Sophie Gironnay\*

# Des souhaits pour 1996

À la lumière d'un petit bilan de notre année 1995, quels sont les souhaits qu'on pourrait se faire pour l'année 1996? Allons, n'ayons pas peur d'être optimistes, puisque comme disait l'autre (était-ce le Prophète, que la paix d'Allah soit avec lui?) il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

Pour 1996, je souhaite que notre gouvernement québécois, frappé d'une soudaine et inexplicable prise de conscience sur l'importance de lutter contre la laideur et la médiocrité de notre environnement bâti, jette les bases d'une véritable politique culturelle en architecture. On y verrait des mesures comme :

- ♦ une loi qui obligerait toute construction financée par l'État ainsi que toute construction privée de plus 5 M \$ à faire l'objet d'un concours d'architecture;
- ♦ le lancement d'un train de programmes de recherches et de concours d'idées, pour imaginer de nouveaux types d'habitation, capables de mieux répondre aux besoins de notre monde «en voie de développement» à nous (mères célibataires assistées sociales, jeunes chômeurs, sans-abri...);
- ♦ l'entrée de l'architecture et de son histoire dans le programme scolaire normal. Et l'instauration de cours de rattrapage forcés, avec examen de passage à la clé, pour tous les responsables municipaux, les «décideurs» et les patrons d'entreprises de construction; allez oustel!

- ♦ l'obligation, pour les développeurs, de résider dans les quartiers neufs qu'ils bâtissent pendant les deux premières années, et pour les maires, d'habiter dans leur centre-ville;
- ♦ le démarrage d'un inventaire photographique systématique complet des paysages du Québec et de ses bâtiments d'intérêt, à la suite des conclusions des États généraux du paysage, tenus au mois de juin dernier.

Pour 1996, je souhaite voir l'administration Bourque découvrir les beautés du patrimoine bâti. Je souhaite voir les architectes s'intéresser au domaine du développement domiciliaire et de la résidence privée. Je souhaite le retour de l'Archifète ou la création d'un Festival international de l'architecture. Je souhaite que des pistes de ski de fond soient aménagées en plein centre-ville, pour qu'on puisse aller au travail à skis!

Et si tout cela se réalise, en échange, je prends la ferme résolution de faire plus d'exercice. Promis.

Bonne année architecturale à tous!

*\*Sophie Gironnay est journaliste au journal Le Devoir. Elle signait cet article dans Le Devoir du 30-31 déc. 1995. Nous le reproduisons ici avec la permission du journal. Nous vous invitons à lire sa chronique toujours pertinente dans Le Devoir de fin de semaine.*

**En page couverture :** Le Moulin de Saint-Vallier, dit le Moulin du P'tit Canton

Esquisser l'histoire du moulin du P'tit Canton, c'est un peu faire l'histoire de la Seigneurie de la Durantaye en général et de Saint-Vallier en particulier.

La seigneurie de La Durantaye fut créée lors de la concession de deux lieues en front sur le fleuve par deux lieues de profondeur par Jean Talon au bénéfice d'Olivier Morel de la Durantaye le 29 octobre 1672.

En 1693, la seigneurie est agrandie et son territoire correspond à peu près au territoire actuellement couvert par les paroisses de Saint-Vallier, Saint-Michel, La Durantaye et Saint-Raphaël.

En 1720, M. de La Durantaye cède la seigneurie à Monseigneur de Saint-Vallier. Ce dernier fait don la même année de la seigneurie aux

religieuses de l'Hôpital général de Québec.

Le 5 octobre 1747, les religieuses décident de construire un moulin sur la rivière qui sert de décharge au lac Saint-Michel et la construction du moulin se réalise en 1747/48. En 1767, les religieuses Seigneures de Saint-Vallier accablées de dettes doivent vendre leur seigneurie de Saint-Vallier. L'acquéreur est Charles-François-Xavier Tarieu de la Naudière (fils de Madeleine de Verchères).

De 1855 à date, le moulin est passé entre les mains de sept propriétaires. Il a été acquis en 1930 par Émile Blouin qui le cède en 1955 à son fils René, le propriétaire actuel.

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Le siège social de l'APMAQ est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56<sup>e</sup> avenue, Lachine, H8T 3B8.

Téléphone : 514 634-4246

Télex : 514 634-1677

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction : *Pauline Amesse, Clément Locat et Gisèle Monarque*

Les collaborateurs pour ce numéro : *Anita Caron, Denise Caron, Louis-Georges L'Écuyer et Jean-Melville Rousseau*

Éditrice : *Pauline Amesse*

Imprimeur :

*Imprimerie Bourdeau inc., Dorval*

Dépôt légal : ISSN 0711-3285

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

### Index

Des souhaits pour 1996.....	2
Moulins et meuniers.....	3
Le courrier.....	4
Le moulin Vincelotte.....	5
Le Père Romme.....	6
Au fil des villages.....	7
Le Moulin Légaré.....	8
Le Moulin Saint-Louis.....	9
Le charme discret d'un vieux plancher.....	10
Les Conseils de Jean.....	11
Ma Bibliothèque.....	12
Dossiers «Sauvegarde».....	13
Carrefour des petites annonces.....	14
Quelques suggestions.....	15
Les activités.....	16

### Pour devenir membre!

Cotisation : 30 \$ par personne par année

Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom et postez le tout au

**Secrétariat de l'APMAQ**

145, 56<sup>e</sup> avenue

**Lachine, Québec H8T 3B8**

**Téléphone au secrétariat :**

**514-634-4246**

**Télex : 514-634-1677**

Au début des années '30, la roue à aube est remplacée par une turbine et depuis environ 30 ans le moulin n'est plus en opération.

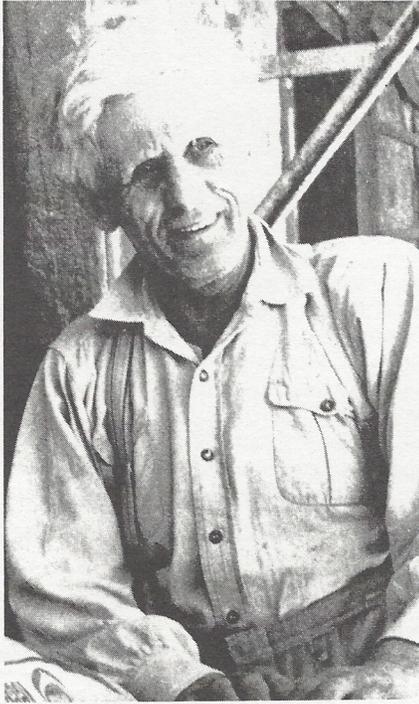
En 1992, des travaux de réfection dans le cadre du programme «Chantiers Jeunesse» du ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, étaient entamés.

En 1997, on fêtera les 250 ans du moulin!

# MOULINS ET MEUNIERS

par Gisèle Monarque

**E**t si nous reculions dans le temps, quel paysage s'offrirait à nous? En plus de nos chères vieilles maisons, nous y trouverions ces moulins à vent et à eau qui faisaient partie intégrante de la vie quotidienne de nos ancêtres.



**Le meunier Félix Fortin**

(Ph. *Les moulins à eau*, p. 358 - cf. *Ma Bibliothèque*, p. 12)

Saviez-vous qu'à une certaine époque, soit de la fin du XVII<sup>e</sup> au tournant du XIX<sup>e</sup> siècles, il y en avait plusieurs par paroisse, jusqu'à six parfois, pratiquement un par rang. Ces moulins étaient indispensables, la vie s'organisait autour d'eux, ils faisaient partie du combat journalier.

Et si à première vue, nos souvenirs nous ramènent à l'esprit les moulins à vent, il ne faut pas oublier les moulins à eau qui se sont vite avérés plus productifs.

Ces moulins avaient chacun leur vocation respective. L'on connaît davantage le moulin à farine, mais il y avait également les moulins à scie, à fouler, à carder, à huile, à clou, à forger, etc....

Comme dans toute société qui s'organise, une législation abondante (ordre, arrêt, règlement, ordonnance, etc.) fut produite au sujet de la construction et de l'entretien des moulins, le travail et la conduite des meuniers, la qualité des farines, la conduite des habitants, le bon ordre, les poids et mesures, etc.

Prenons donc connaissance de quelques-uns de ces règlements (il y en avait 70) élaborés par A.A. Morin, économiste des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal. Ils nous permettront facilement de déduire à leur lecture, les grandes et petites faiblesses que l'on pouvait reprocher à quelques meuniers, et les moyens que l'on prenait afin de les prévenir :

**«Il faut éviter que les habitants entrent dans les gargouchets où vient le blé qui y est; cela leur fait tenir bien des propos contre les seigneurs».** L'habitant pourrait alors mieux évaluer la part de moutures redevables au seigneur. Les sulpiciens préféraient donc que le meunier soit discret sur ce point.

**«Ils ne doivent vendre de boisson à personne dans le moulin ni hors le moulin; ils ne doivent pas même souffrir qu'on en apporte à vendre; ceux qui viennent de loin apportent originairement leur nourriture, et lorsqu'il en manque, il faut qu'ils en achètent ailleurs».** L'alcool favorisant un relâchement des mœurs, il est donc demandé au meunier de s'abstenir de toute pratique de ce commerce.

**«Il ne faut jamais souffrir qu'un meunier qui n'est pas marié ait à son service ou laisse venir dans le moulin des filles ou des femmes, à moins que l'âge ne lève tout soupçon et ne donne pas**

**aux habitants de tenir de mauvais propos. Les meuniers établis ne doivent pas souffrir non plus que leurs engagés aillent sans raison dans les endroits où se chauffent les habitants».**

**«Ils doivent veiller à ce qu'il ne se tienne dans les moulins aucun mauvais propos ni qu'il s'y fasse aucune bataille».** Et ainsi de suite...

Le territoire était vaste et les moulins nombreux sur l'île de Montréal. Est-ce que ces règlements ont été appliqués à la lettre? Ça c'est une autre histoire...

## Meunier : Un métier très exigeant

En plus des règles auxquelles il devait se soumettre, le meunier se devait d'avoir «plusieurs cordes à son arc». Il devait connaître entre autre les métiers de menuisier et de charpentier, être attentif à la machinerie, et prévoir les pannes. En cas de problème, il surveillera les ouvriers engagés pour effectuer les réparations. Il est le seul maître à bord de son moulin et sa responsabilité ne s'arrête pas à la préparation de la farine.

La relation seigneur-meunier était également régie par une entente devant notaire, lors de son engagement. L'importance des seigneuries étant très variable, il va de soi que la relation entre le seigneur et le meunier était plus intime et plus personnelle dans une seigneurie plus petite que celle des Sulpiciens, qui était très vaste. L'étude de l'histoire de certains meuniers et la consultation de quelques actes notariés nous en fournissent la preuve. Certains seigneurs entretenaient davantage avec leur meunier une relation qui nous est familière dans notre code civil, c'est-à-dire une relation «de bon père de famille».

Quant aux moulins, ces beaux bâtiments témoins de notre passé, la plupart ont disparu, victimes de l'évolution, d'un certain progrès, mais aussi de la négligence et du vandalisme. Nous devons donc tout mettre en oeuvre pour les conserver, les protéger car ils font partie de notre mémoire collective et illustrent d'une certaine façon notre identité.

G.M.

Réf.: *Moullins et meuniers du Bas-Lachlne, 1667-1890*, par Denis Gravel

*Les moulins à eau de la Vallée du Saint-Laurent*, Francine Adam Villeneuve (pour plus de détails, voir p. 12, *Ma Bibliothèque*)

Quelques moulins qui ont heureusement survécu sont ouverts au public et témoignent d'un ancien art de vivre. Pensons entre autres au moulin de Beaumont, probablement le premier à être restauré, et de façon admirable, par M. Arthur Labrie. On trouve également le moulin des Éboulements, les moulins de l'Île-aux-Coudres (moulin à eau et moulin à vent), le moulin de Saint-Roch-des-Aulnaies, le moulin de Sainte-Ursule et le moulin Légaré de Saint-Eustache. Quelques autres moulins pourraient reprendre vie après des travaux mineurs. Entre autres : le moulin Beaudet de Saint-Antoine-de-Tilly, muni de quatre meules et de deux bluteaux (ce qui est exceptionnel), le moulin de la Rémy à Baie-Saint-Paul qui était encore en opération jusqu'à récemment.

# Le courrier

## Kamouraska

L'idée de faire du village de Kamouraska un **Site du patrimoine** n'est pas celle des gens du village ou de la paroisse ou des environs. Ils sont même contre cela.

Je serais d'accord mais avec réserve. On ne doit pas sauter dedans sans y penser. Il aurait fallu avoir des incitations, comme j'avais lu dans le magazine américain **Old House**, telles des taxes municipales diminuées pour ne pas abuser de ceux qui veulent améliorer et entretenir leur maison ancienne. En général, dès qu'on améliore nos maisons, on élève l'évaluation de beaucoup en plus de la taxe du 100 \$.

En général au Québec, nous n'avons pas beaucoup de respect envers nos ancêtres et leur architecture; ces gens qui ont peiné à faire des terres agricoles avec les moyens du temps passé. Bien des promoteurs ont acheté des terres dans les environs de Québec, Lévis, Charlesbourg et Beauport pour faire du DÉVELOPPEMENT. Rien ni personne pour les arrêter...

On n'aurait pas dû faire du développement dans le rayon de ces villes; il aurait fallu plutôt maintenir les cultivateurs dans les banlieues avec leur verdure.

Avec le fleuve Saint-Laurent qui sépare Québec et Beauport de Lévis, on aurait eu quelque chose d'unique en Amérique du Nord, même dans le monde entier.

Ces petites villes avec leur banlieue vertes que j'ai connues dans les années '30, '40, '50 et même '60, avant Lesage et sa Révolution tranquille, m'avaient beaucoup impressionné lorsque je faisais de la bicyclette ou en auto.

Percy Giauque



La Piroche, Saint-Joachim, Qué.



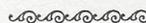
Résidence de M. St-Laurent, à Saint-Laurent, I.O.

## LE PRIX DE L'ÎLE 1995

Ce prix a été décerné cette année à M. Jean-Marie St-Laurent pour honorer la restauration patiente de sa résidence d'été datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette restauration exemplaire est le fruit de cinq ans de travail et d'efforts continus pour mettre en valeur cette résidence. Les travaux témoignent d'un souci du travail bien fait et d'une originalité au niveau du détail ornemental.

Des mentions ont été accordées à M<sup>me</sup> Roger St-Pierre de Saint-Jean, M. & Mme Jacques Maranda, de Saint-Pierre, à l'Épicerie Létourneau de Saint-Jean et à la Fabrique Saint-Pierre pour la Chapelle du cimetière, de la paroisse du même nom.

Le Prix de l'Île fête cette année son 5<sup>e</sup> anniversaire. Il est né de l'effort conjoint de plusieurs organismes qui ont à cœur de promouvoir la protection du caractère patrimonial de l'Île et d'encourager des interventions de qualité qui respectent le milieu bâti et naturel environnant. Bravo aux gens de l'Île!



## LA GOÉLICHE N'EST PLUS

L'auberge La Goéliche construite en 1895 à Sainte-Pétronille de l'Île d'Orléans a été ravagée par les flammes le mois dernier.

Nous regretterons cette auberge, sa bonne table et son cachet enchanteur qui en faisaient une escale recherchée. La Goéliche avait remporté un prix l'an dernier pour la restauration de ses lucarnes. Nous partageons avec ses propriétaires, M<sup>me</sup> Marchand et Me Turgeon, qui nous avaient si bien accueillis lors de notre dernier congrès, toute la peine que cause une telle perte.



## La Piroche, Saint-Joachim, Qc

C'est avec plaisir que je me joins à l'APMAQ. Je vous envoie une esquisse de notre maison ancienne (1713) réalisée par le peintre M. Portal en 1971.

Nous aurions grand plaisir à accueillir un jour les membres de l'APMAQ à Saint-Joachim, berceau de la vie québécoise. Plusieurs idées pourraient être suggérées compte tenu des nombreux trésors existants dans notre patelin.

Violette Plourde

◀ La piroche, Saint-Joachim



## DOSSIER SPÉCIAL DE CONTINUITÉ SUR LE TOURISME CULTUREL

Ne manquez pas le numéro du printemps 1996 de la belle revue **Continuité**. On y présente un dossier spécial sur le tourisme culturel et la place qu'occupe la culture dans la mise en valeur du tourisme au Québec. Étroitement associé au développement des régions, le tourisme culturel puise sa substance des richesses qu'offre la patrimoine.

- ♦ Quelle place occupe le patrimoine dans le développement touristique des régions du Québec?
- ♦ Quelle image du Québec offre-t-on aux Québécois et aux touristes étrangers?
- ♦ La glissade d'eau, le village d'Émilie ou le site archéologique... le tourisme patrimonial peut-il rapporter à l'économie d'un milieu?
- ♦ Les attraits d'un village, la culture authentique d'une région... Les exemples les plus significatifs au Québec.

Autant de sujets qui y seront abordés. Ne le ratez pas; abonnez-vous dès maintenant!

Éditions Continuité, 82, Grande-Allée ouest, Québec G1R 2G8

Tél. : 418 647-4525

télécopieur : 418 647-6483

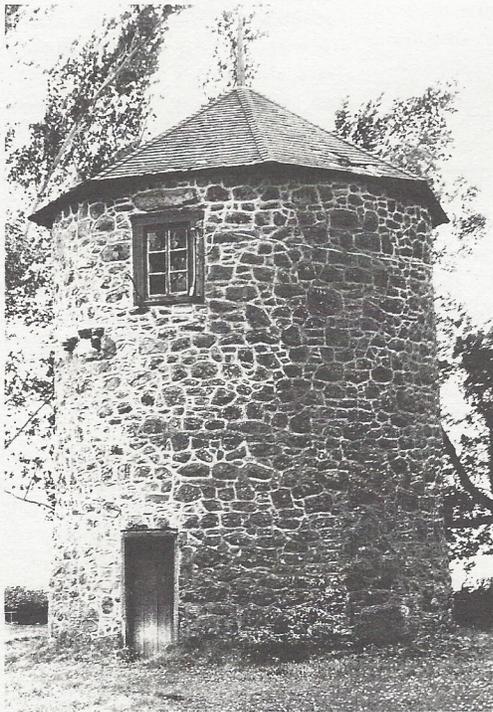
# LE MOULIN VINCELOTTE

UN TÉMOIN DU RÉGIME SEIGNEURIAL EN TERRE CANADIENNE

*Par Anita Caron*

Quand on circule sur la route 132, dans la partie est de Cap-Saint-Ignace, on découvre à proximité du fleuve, parmi un ensemble de cabines de location, une tour ronde en pierre qui étonne par sa structure et sa situation. Une plaque commémorative au bord de la route indique qu'il s'agit d'un moulin à vent érigé en 1690 par Charles-Joseph Amiot, seigneur de Vincelotte.

Ce dernier avait hérité de la propriété de la seigneurie le 14 novembre 1680 alors que sa mère lui en avait fait don, une dizaine de jours avant son remariage avec Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay, seigneur de la Rivière-du-Sud. Comme le précise Joseph-Arthur Richard, dans son histoire de Cap-Saint-Ignace<sup>1</sup>, ce n'est cependant qu'au moment où il aura atteint sa majorité (vingt-cinq ans d'âge), que le fils de Geneviève de Chavigny, veuve du Sieur Charles Amiot, pourra jouir de cette propriété. Dès ce moment, Charles-Joseph Amiot s'empressera de mettre en valeur le domaine dont sa mère avait jusque là assuré l'exploitation avec l'aide de colons qui venaient pour la plupart de la côte de Beauport, de l'Île d'Orléans et de Lauzon.



Le moulin Vincelotte, à l'allure d'un donjon médiéval (Ph. Les Chemins de la mémoire, tome 1, p. 385)

Dès 1690, il fera donc construire, en plus d'un manoir de quarante-six pieds de longueur sur dix-huit de largeur, un moulin à vent «bâty de pierres» et ayant un diamètre de vingt-quatre pieds. C'est dans ce moulin rond que les censitaires de la seigneurie Vincelotte vont régulièrement aller porter leur blé pour le transformer en farine. «Jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854», le seigneur était (en effet) obligé de fournir un moulin à farine aux censitaires de sa seigneurie. De leur côté, les censitaires devaient, sous peine d'amende, faire moudre leur grain à ce moulin, moyennant redevance au seigneur d'un minot par quatorze moutures. C'est ce qu'on appelait le droit de banalité<sup>2</sup>. D'où le nom de «moulin banal» suivant lequel on désignait souvent un moulin seigneurial.

On ne sait pas exactement à quelle date le moulin à vent a cessé d'être en opération. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'au moment de la mort de Charles-Joseph Amiot en 1735, le bâtiment était en bon état, excepté les toiles «aux trois-quarts usées». L'on apprend, par ailleurs, qu'entre 1823 et 1825, un autre moulin sera érigé sur la seigneurie. Il s'agit alors d'un moulin à eau qui sera en opération jusqu'en 1951.

L'un et l'autre de ces bâtiments témoignent d'une période importante de notre histoire au cours

de laquelle le système seigneurial a présidé à la distribution du sol et à l'encadrement de la population. C'est en effet autour des moulins à farine que s'est organisée, pour une large part, la vie sociale et industrielle des habitants puisque jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, la culture du blé a représenté la production agricole la plus importante dans la plupart des régions en développement.

Les auteurs de l'histoire de la Côte-du-Sud notent à ce sujet<sup>3</sup> que les terres limoneuses et argileuses, comme celles de l'anse de Cap-Saint-Ignace, auraient été particulièrement fertiles. «D'après le recensement de 1688, les habitants des seigneuries de Vincelotte et de Gagné recueillaient (en effet) presque quatre fois plus de blé que ceux de Beaumont, même si ces derniers exploitaient des superficies plus vastes<sup>4</sup>.»

Le moulin Vincelotte a été restauré en 1920 par un groupe de citoyens qui voulaient conserver ce témoin d'une période importante de notre histoire. Le bâtiment a été le premier monument classé par la Commission des biens historiques du Québec. Le moulin Ouellet, qui en a poursuivi les opérations, est toujours en situation de sursis. Saura-t-on trouver les moyens et les ressources pour en assurer la viabilité et l'accessibilité?

A.C.

<sup>1</sup> Cf Jos-Arthur Richard, *Histoire de Cap-Saint-Ignace, 1672-1970*, La Pocatière, 1970, 467 pages

<sup>2</sup> *Ibid*, page 323.

<sup>3</sup> Cf Alain Laberge, (dir), *Histoire de la Côte-du-Sud, 1993*, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. Les régions du Québec, 644 pages.

<sup>4</sup> *Ibid*, pages 100-101.

# LE PÈRE JULES ROMME...

*une grande perte pour le patrimoine*

## Quelques notes biographiques

Douzième président de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu depuis 1991, le Père Jules Romme est décédé à Saint-Constant le 19 janvier 1996.

Né à Sprundel, village du Brabant aux Pays-Bas, il entre dans l'ordre des Prémontrés le 15 août 1946 et reçoit alors le nom de Jules. Arrivé au Québec en 1949, il est ordonné prêtre en 1952, à Saint-Bernard de Lacolle. Il exerce son ministère au monastère et dans les paroisses environnantes; il y enseigne la Bible et l'histoire. En 1967, il est nommé curé de Saint-Bernard de Lacolle; puis, en 1978, il passe à la cure de Saint-Isidore. Il sera ensuite le pasteur de Saint-Constant.

Historien, auteur de plusieurs monographies traitant des paroisses qu'il a desservies, il devient membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu en 1962. Il occupera les postes de secrétaire, assistant-secrétaire, vice-président et, finalement, président. En 1975, il reçoit d'Héritage-Canada le Prix d'honneur pour la restauration de l'Église méthodiste historique d'Odeltown. C'est grâce à son initiative et à ses recherches que fut restauré le blockhaus de Lacolle. En 1994, l'APMAQ lui décerne le Prix Robert-Lionel Séguin.

Source : *Histoire Québec, F.S.H.Q., Vol. 2, no. 1.*

## COLLOQUE CMSQ

Le patrimoine bâti  
Seconde vie - Double vie

Cet événement se déroulera à l'École d'architecture de l'Université Laval à Québec, samedi le 25 mai 1996.

Ce colloque fera le point sur l'état des connaissances actuelles liées à la problématique du changement de vocation des bâtiments patrimoniaux au Québec.

Pour information et inscription :

418 647-4347  
1-800-494-4347

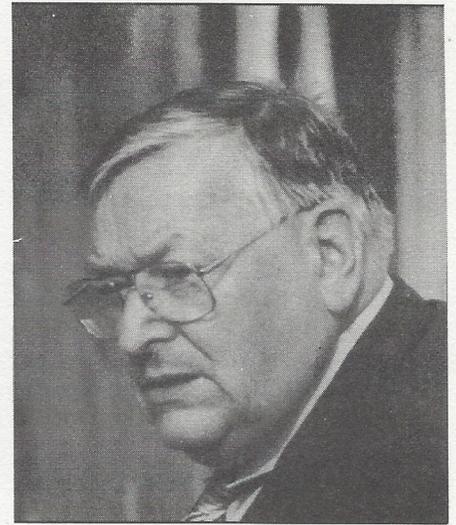
**I**l observait tout. De la lumière dans les arbres, à la grandeur des champs de maïs, au revêtement des maisons. Il connaissait le Québec dans ses détails, il voyait tout, sans parfois regarder. Il observait les textures, les couleurs, les formes, il avait le nez pour les senteurs. Il détectait les saveurs dans un gâteau. C'était, malgré ses apparences, un homme très cultivé et aussi très raffiné.

**Il observait l'humanité plus que les hommes. Il allait parfois de ces réflexions tranchantes mais toujours pertinentes.**

**L**e père Romme avait l'oeil. Le père Romme aimait profondément le Québec et les Québécois. Il était venu de Hollande et s'était retrouvé curé dans la région de Lacolle. C'est là, aux limites du Québec, qu'il avait découvert une partie du patrimoine québécois. Un patrimoine original, un patrimoine régional, influencé par les Loyalistes, mais aussi un peu par la Hollande et les puritains. Des maisons sévères, caractéristiques de cette région et des influences apportées par ceux qui l'ont peuplée.

Le père Romme était un partisan des particularismes régionaux à tous les points de vue. Il n'appréciait guère qu'on standardise les éléments architecturaux ou qu'on s'inspire de la région de Québec pour modifier des maisons sous prétexte de faire ancien. Par exemple, pour lui, modifier des fenêtres à guillotine typiques de sa région, pour des fenêtres d'inspiration française était une grave erreur quand on habitait la région de Lacolle.

Tout était une question de proportions. Les proportions si belles soient-elles de l'Île d'Orléans ne convenaient nullement à son coin de pays. Il a essayé de faire comprendre que ce que cette région avait produit valait bien ce que les autres régions avaient produit.



Jules Romme - 1924-1996

Il s'est également intéressé à l'histoire. C'est lui qui a fait l'histoire des municipalités de cette région. Il connaissait bien les gens et parfois surprenait avec sa façon bien particulière de voir les choses et de s'exprimer. Pince sans rire, il était parfois un peu cynique devant l'ampleur de l'ignorance par rapport au patrimoine.

Il a restauré l'église d'Odeltown à peu de frais. Pour lui le patrimoine devait être préservé même avec peu de moyens. Il a prouvé qu'il était possible de la faire. C'était un partisan des petites réparations plutôt que des travaux d'envergure.

Il était un homme cultivé qui s'émerveillait devant des oeuvres d'art, des livres anciens, qui ramassait des oeuvres de peintres québécois à la poubelle et les sortait d'une désaffection certaine. Il aimait les objets bien faits. Il appréciait énormément les travaux manuels, étant issu lui-même d'une famille d'ouvriers. Il avait connu la pauvreté et appréciait les choses simples de la vie, regarder la beauté de la nature, observer un bâtiment ancien pour en sortir toutes les informations possibles.

**Un homme de coeur, un homme de travaux simples**

En 1994, il nous avait servi de guide lors du congrès à Saint-Jean et y avait gagné le prix Robert-Lionel-Séguin. Ce prix l'avait profondément touché. Il commentait, mi-figue mi-raisin, en regardant le heurtoir qui est le prix : « il ne me manque maintenant que la porte pour aller avec ». En fait, lui même ne possédait pas grand-chose. Il était là pour aider les autres à regarder et apprécier notre patrimoine.

*Denise Caron*

## Au fil des villages

par Clément Locat

# Saint-Justin



Photo no. 1. - Maison de pierre, datant de 1764, appelée «Le Sabot», rue Gagné à Saint-Justin.



Photo no. 2. - Maison de bois 19<sup>e</sup> siècle, rue Clément



Maison à toit en mansarde, dans le village



Photo no. 3. - Maison du tournant du siècle, rue Duchesnay



Saint-Justin de Maskinongé, petite municipalité agricole, occupe la plaine du Saint-Laurent à la limite des Laurentides. Elle est séparée du fleuve par la municipalité de Maskinongé. Les rangs qui s'allongent dans la plaine montent sur les premiers contreforts des Laurentides où sont exploitées de belles érablières. La rivière Maskinongé, qui fait frontière avec Sainte-Ursule, et quelques ruisseaux serpentent dans cette plaine qu'ils ont entaillée et ravivée.

Le territoire connaît une première occupation vers 1703 alors qu'il est concédé au seigneur De Carufel; mais l'implantation véritable de la population ne se fera qu'à partir de 1843, date à laquelle la seigneurie est acquise par le gendre du seigneur De Carufel, J.F. Baril Duchesnay.

La paroisse de Saint-Justin est érigée canoniquement en 1848 et civilement en 1858, d'un démembrement de Maskinongé. Outre l'agriculture, la municipalité connaît une seule industrie, celle de l'embouteillage de l'eau de source, l'eau Saint-Justin, il va de soi.

Jusqu'à récemment, les rues et rangs portaient des noms évocateurs: *Trompe-souris*, *Ormière*, *Bois-Blanc*, *Ruisseau-des-Aulnes*, qu'on a malheureusement rebaptisés de noms de citoyens.

L'architecture locale se caractérise par ses nombreuses maisons de bois. On n'y compte que quelques maisons de pierre dont une particu-

lièrement remarquable, de grandes dimensions, au toit excédant une pente de 45° et dont la construction remonte à 1764 (voir photo n° 1). De simples maisons de bois du 19<sup>e</sup> siècle présentent un revêtement de planches verticales ou de déclin (photo n° 2).

On trouve surtout dans les rangs plusieurs maisons de bois datant du tournant du siècle, typiques de la région de Louiseville-Maskinongé, sur lesquelles on note une influence de la maison vernaculaire de Nouvelle-Angleterre (photos n°s 3 et 4). Constitué de deux corps perpendiculaires aux toitures, ces maisons présentent un plan en L et possèdent souvent une lucarne-pignon sur la façade principale, une galerie sur deux faces et une belle ornementation de bois autour de cette galerie et de la lucarne.

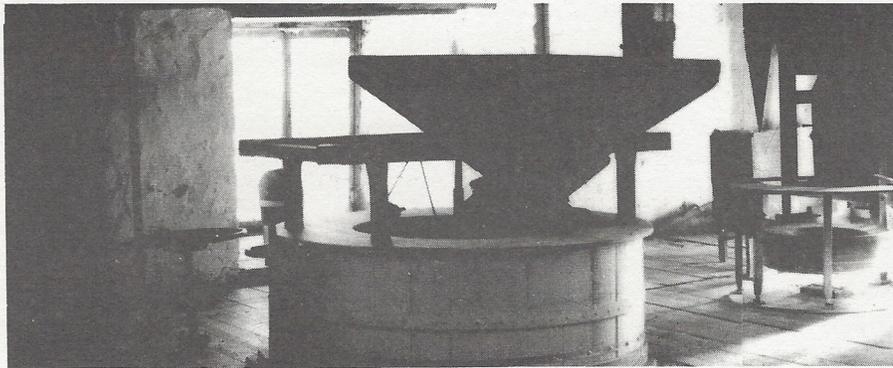
La majorité de ces maisons sont couvertes de déclin; d'autres sont couvertes de brique. Plusieurs toitures sont couvertes soit de tôle pincée ou de tôle embossée, posée à la canadienne.

À l'intérieur, les plafonds sont hauts et les pièces sont bien éclairées par des fenêtres soit à battants, soit à guillotine. Ces maisons bien construites, dégagées du sol, sont dans la majorité des cas bien conservées.

Petit village paisible, il est à souhaiter que les citoyens soient fiers de leur habitat et en conservent l'harmonie et les caractéristiques.

◀ Photo no. 4. - Maison du tournant du siècle, rue Gagné

# Le moulin Légaré à Saint-Eustache



Vue de l'intérieur du moulin (ph. D. Caron)

par Denise Caron

## Le moulin et la fin de l'administration seigneuriale

Pour la première fois en 1902, le propriétaire est également l'administrateur, l'exploitant et le meunier. Le régime seigneurial est alors terminé pour le moulin.

Maintenant que le nouveau propriétaire n'est plus dépendant de l'ancien seigneur, il se construit une maison dans laquelle il peut vivre à l'aise. Il s'agit d'une grande maison de bois, de style «boomtown» qui est toujours dans son état d'origine.

Ce faisant, il peut loger sur place et voir à la bonne marche de son entreprise.

## Évolution historique et survie du moulin

Les transformations qui ont eu lieu au Moulin Légaré font partie de l'histoire de ce moulin. Sans elles, le site du Moulin Légaré serait probablement disparu depuis très longtemps. Tout au long de son histoire, le moulin a dû s'adapter aux transformations technologiques de même qu'aux besoins d'espace des meuniers.

Le Moulin Légaré est un bel exemple d'évolution historique. L'histoire du bâtiment est écrite sur les murs, même si les éléments n'y sont plus. Les traces de l'ancienne pente du toit sont toujours visibles. Les anciennes poutres qui ont été coupées pour permettre aux turbines de continuer la production de farine sont toujours visibles aussi.

Un moulin fait appel à la technologie de l'époque. Les technologies avancent vite et les moulins ont été vite dépassés. Le Moulin Légaré a su se frayer un chemin qui est unique et il a survécu. Il a maintenu sa fonction d'origine grâce aux transformations qui ont modifié son apparence première, mais maintenu sa raison d'être : la production de la farine.

## Le classement du Moulin Légaré

Le Moulin Légaré a été classé par le ministère des Affaires culturelles en 1976 à cause de la qualité exceptionnelle de ses mécanismes et de son potentiel didactique.

Il porte le nom de Moulin Légaré à cause de la famille Légaré qui a fait fonctionner le moulin pendant près d'un siècle.

Le ministère des Affaires culturelles a financé entièrement l'acquisition par la ville de Saint-Eustache de ce lieu.

## La fascination des moulins

Un moulin est un lieu très particulier. Il s'agit d'un bâtiment dans lequel se produit une grande activité. On peut y mouler du grain, couper du bois ou carder de la laine suivant la vocation qu'on lui a donnée.

Dès le début de la colonisation, les moulins s'élevaient. Ils sont très intimement liés au système seigneurial puisque seul le seigneur peut construire un moulin. En échange du service qu'il offrait aux censitaires, il recevait un pourcentage des grains moulus. Il s'agissait du droit de banalité d'où le nom de moulin banal.

Rares sont les moulins qui survivent encore; plus rares sont ceux qui fonctionnent toujours à la force de l'eau.

## Un moulin toujours en opération

Le Moulin Légaré est le seul moulin au Québec qui n'a jamais cessé de fonctionner à la force de l'eau depuis sa construction en 1762. Il ne s'agit donc pas d'un musée où on observe la vie d'autrefois, mais d'un lieu de production toujours vivant.

À Saint-Eustache, la gestion du moulin est confiée à une corporation indépendante qui voit au bon fonctionnement du site. Un meunier est sur place et maintient la tradition vivante.

## Les éléments et le site du Moulin Légaré

La construction du Moulin Légaré a été commandée par le seigneur Lambert Sieur Dumont en 1762. Le moulin à farine, le moulin à scie et également la digue ont été les éléments constitutifs de ce site dès sa construction.

La mise en place de la digue a fait appel au génie humain. En effet, une telle construction nécessite une bonne expertise. Une digue est soumise à de grandes pressions de la part des éléments qui peuvent l'endommager au point de la briser. Les

eaux violentes et surtout les glaces en sont les grandes ennemies.

## Le moulin à farine

Le cœur d'un moulin est son mécanisme qui est alimenté par une puissance d'eau.

Les mouvements, les meules et autres accessoires servant au moulin, de même que la digue font appel à la technologie et à l'habileté d'artisans spécialisés.

À l'origine, les roues à aube en bois nécessitaient beaucoup d'entretien. Avec le développement de nouvelles technologies, les mécanismes de bois deviennent désuets.

En 1849, ils nécessitent de nombreuses réparations et sont changés: des turbines serviront à l'avenir à faire tourner le moulin.

Ces nouvelles turbines forcent à un réaménagement complet du bâtiment autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les planchers sont rehaussés, le toit est refait au complet et on y perce des lucarnes. Le moulin est alors en pleine mutation et cherche à s'adapter à la technologie de l'époque. Tout est refait de fond en comble. On ne conserve que les murs.

La digue est également refaite en entier à cette époque. Le seigneur veut probablement donner un nouveau souffle à son moulin.



# Le moulin Saint-Louis, Sainte-Ursule

par Clément Locat

**Voilà un moulin qui a été exploité sans interruption jusqu'en 1987 et qui a repris ses activités en 1992 grâce à un amoureux du métier.**

## Le bâtiment actuel

Ce moulin est un imposant bâtiment de trois étages, de dimensions de 50 pieds de longueur par 35 pieds de largeur, situé sur la Rivière-du-Loup, au sud-est du village de Sainte-Ursule, dans un endroit enchanteur connu comme site de la carrière.

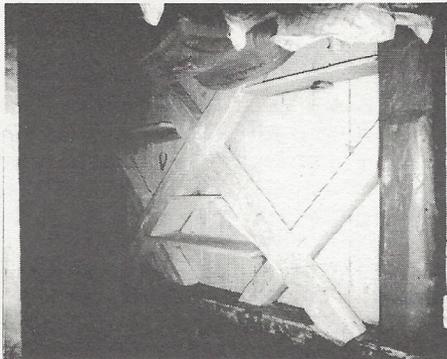
Sa structure est de colombage recouvert de planche verticale et de déclin. Il n'est donc pas construit de «pièces-sur-pièces» comme beaucoup de bâtiments anciens, mais de grosses pièces assemblées à tenons, mortaises et chevilles, un peu à la manière d'une grange; les nombreux contreventements de la structure en font toutefois un bâtiment beaucoup plus solide qu'une grange. Le toit est une structure simple à arbalétrier et entrait, couverte de planches horizontales, elles-mêmes recouvertes de tôle pincée.

Le moulin est en excellent état grâce au fait qu'il ait été exploité de façon continue.

Le site de la carrière a été nommé ainsi en raison de l'exploitation par certains meuniers de la pierre calcaire présente sur le lit et les abords de la rivière pour la fabrication de la chaux.

## L'évolution du site

Un moulin occupe ce site depuis 1758, date où les Ursulines, propriétaires de la seigneurie de la Rivière-du-Loup depuis 1723 le firent ériger afin de répondre à l'obligation qui était faite à tous les Seigneurs de mettre à la disponibilité de leurs censitaires un moulin banal sur le territoire de leur seigneurie ou leur fief.



*Vue de la structure du moulin avec ses contreventements*

Un autre moulin construit auparavant sur la rivière Chacoura, un tributaire de la Rivière-du-Loup, en aval du site de la carrière, avait été emporté par l'eau lors d'une débâcle.

Ce moulin, comme beaucoup d'autres constitua un pôle de développement autour duquel s'installèrent forge, tannerie, école et où plus tard s'implanta le village de Sainte-Ursule.

On connaît peu de choses du premier moulin construit par les Ursulines sur l'emplacement du moulin actuel. La chaussée de même que ce moulin ont été si sérieusement endommagés par une crue printanière en 1868 qu'il a fallu les reconstruire par la suite : c'est le moulin qu'on retrouve aujourd'hui. Certaines pièces mécaniques et une partie du mobilier de l'ancien moulin auraient été réutilisées dans le moulin actuel. Le mécanisme du premier moulin était actionné par une roue à aubes alors qu'une turbine de marque Leiffel, d'origine britannique, a été installée dans le moulin actuel en 1870, date probable de sa mise en service. Cette turbine a actionné le moulin jusqu'au cours des années 1980, alors qu'elle a été remplacée par un moteur électrique, à cause semble-t-il de l'ensablement fréquent de cette turbine. Le moulin est équipé d'une meule et d'un long bluteau de 18 pieds, ce qui favorise un meilleur tamisage des farines.

C'est vers les années 1900 que s'ajouta le moulin à scie, placé dans une annexe en appentis, construite sur le mur sud du moulin.

## L'Exploitation du moulin

Les religieuses Ursulines n'habitèrent ni n'exploitèrent elles-mêmes le moulin mais confièrent d'abord l'exploitation à un meunier.



*Vue intérieure du moulin montrant la meule et le bluteau*

Les premiers furent les frères Pierre et Louis Arseneau. En 1770, les Ursulines louent par bail emphytéotique, pour 99 ans, à François Guillot dit Larose le droit du moulin banal «à la charge de payer aux Dames Ursulines 80 minots de blé, bon, sec, loyal et marchand ou en farine avec un sol, dix deniers coutume de Paris, le premier jour de février de chaque année...»

Guillot vend son droit à François Lemaître en 1774, qui lui-même s'en départit en 1790. Le moulin aura par la suite plusieurs exploitants d'origine anglophone, les Davidson, Monroe, Bell, etc., jusqu'en 1852. Par la suite, J.B. Magnan et Hubert Dussault l'exploiteront jusqu'à la fin du bail avec les Ursulines, en 1869.

La maison sise près du moulin fut d'ailleurs construite par Jean-Baptiste Magnan, meunier, en 1855. Il est probable qu'avant la construction de la maison, en 1855, le moulin ait été habité par la famille du meunier.

À partir des années 1880, le moulin passa de nouveau entre plusieurs mains. Carle, père et fils, J.B. Gervais, Onésime Lebeau et Joseph Saint-Louis en 1904. Ce dernier le vendit en 1965 à son neveu Jean Saint-Louis qui l'exploita jusqu'en 1987. Jean-Claude Gauthier en fit l'acquisition en 1992 et en reprit l'exploitation. Farinier heureux, 90 % de sa production est constituée de farine de sarrasin, le reste étant constitué de farine de blé, d'orge ou de seigle.

Hormidas Magnan ayant vécu dans ce moulin autour des années 1860 écrivait plus tard : «Dès l'aube, quand le soleil émergent des coteaux de Beaupré venait refléter ses rayons d'or sur les vitres blanchies du vieux moulin, on entendait déjà le clapotement régulier de la grande roue et le bruit ronflant de ses meules».

← *Vue du moulin Saint-Louis, au cours des années 40 (Ph. Souvenances de notre coin de pays, Sainte-Ursule, p. 40)*

# Le charme discret d'un vieux plancher

par Louis-Georges L'Écuyer

**C**omme la plupart d'entre nous, j'ai eu la chance de grandir dans une demeure dont les planchers, de bois franc, étaient bien droits, bien vernis, bien ajustés et d'une grande solidité. Vous comprendrez alors quelle inquiétude s'est emparée de moi le jour où pour la première fois je mis le pied sur le plancher de l'ancienne maison que j'habite encore actuellement. C'était tout croche! Des noeuds surgissaient de partout, des courants d'air filtraient entre les planches, des sections entières s'enfonçaient lorsqu'on y mettait le pied, sans ajouter que tout cela craquait comme un vieux navire. Quelle affaire!

Ma vie a bien changé depuis, je m'y suis fait. Tellement bien que maintenant j'ignore comment je pourrais vivre sur un plancher bien droit!

Un vieux plancher doit d'abord être apprivoisé. Comment vivre avec ce qui peut être vu soit comme des défauts à éliminer, soit comme des traits de caractère apportant à notre plancher une marque de distinction, un intérêt et un charme particuliers? N'est-ce pas ce petit quelque chose de différent et d'insaisissable qui nous a fascinés la fois où nous sommes entrés dans cette ancienne demeure encore habitée, vivante et imprégnée de vibrations presque palpables? Voilà donc la vraie question, jusqu'où peut-on vivre avec?

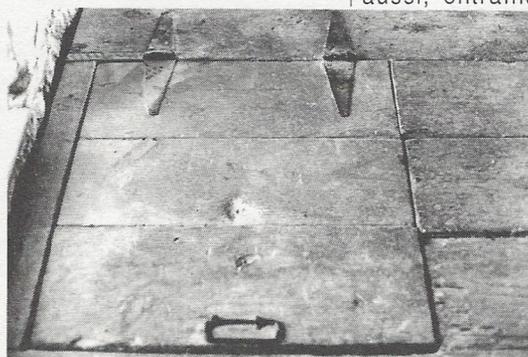
Si, après mûre réflexion, on décide de ne pas en faire un plancher neuf, il n'en reste pas moins que certains petits défauts seront toujours invivables et qu'il faudra y voir un jour ou l'autre. Voyons-y donc tout de suite.

**Les poutres maîtresses qui soutiennent le plancher sont-elles en bon état?**

Disons tout d'abord qu'il est rare que les poutres du plancher de l'étage soient détériorées. Elles se sont généralement affaissées en leur centre mais hormis cela, elles se présentent dans un remarquable état de conservation. Les poutres du rez-de-chaussée par contre peuvent être plus problématiques, elles ont généralement passé leur existence dans une cave humide, souvent en terre battue, parfois mal aérée. On peut distinguer deux formes de pourriture susceptibles d'affecter ces poutres : la pourriture réelle et la

pourriture psychologique.

Dans le premier cas, il est facile de vérifier l'étendue des dégâts; on enfonce dans la poutre un tourne-vis plat (à la force du bras, sans marteau) jusqu'à ce que l'on rencontre la résistance du bois sain. Ces poutres sont généralement faites en bois de cèdre qui offre une étonnante résistance à



*Vieux plancher de pin avec trappe d'accès à la cave*

la putréfaction, de sorte qu'il peut supporter quelques siècles d'humidité et conserver un air de jeunesse remarquable. De plus, le processus de putréfaction ne se fait qu'en périphérie et la poutre peut présenter une apparence de pourriture complète tout en conservant un coeur sain et vigoureux. On peut donc être certain que là où notre tourne-vis s'arrête, là aussi s'arrête la pourriture. On peut parfois enfoncer jusqu'à plus d'un pouce de profondeur sans pour autant que la solidité de la poutre ne soit affectée de façon significative.

C'est pour cette raison qu'on doit toujours demeurer circonspect... Devant un expert qui vient de nous condamner une poutre, sommes-nous en présence de pourriture

vraie ou psychologique? La réponse est à la pointe du tourne-vis. J'ai vu l'an dernier un magnifique plancher entièrement démolé par un propriétaire qui le croyait pourri; quelle tristesse!

**Le plancher s'enfonce et n'est pas de niveau?**

Le plancher semble-t-il s'être affaissé vers le centre, entraînant avec lui murs et plafond? Que faire? La première solution qui nous vient à l'esprit est évidemment de remonter le tout et de le remettre au niveau. C'est d'ailleurs ce que tous les spécialistes en planchers s'empresseront de vous dire. Soyez prudent et essayez d'évaluer les effets d'un tel «lifting». Tout d'abord, les divisions intérieures et probablement le ou les escaliers remonteront eux aussi, entraînant à son tour

l'ascension du plafond. Les poutres du plafond se sont probablement elles aussi affaissées en leur centre.

Bon. Alors, si on remonte le tout, que se passera-t-il?

D'abord, si on a des murs en plâtre, tout va craquer, s'ils sont en bois, ils

vont essayer de pousser sur le plafond mais les poutres ne suivront probablement pas et vont tenter de conserver leur vice si bien établi. Si alors on persiste à vouloir tout remonter, on risque fort de se retrouver avec des problèmes de structure qui peuvent être sérieux.

Bref, vous me voyez venir, si votre plancher est stable et solide, pourquoi ne pas le laisser tel quel? Évidemment il faudra mettre des sous-pattes à quelques meubles et s'habituer à marcher sur une surface un peu inclinée. Mais l'histoire de l'humanité a déjà vu pire et, de toute façon, n'est-ce pas là un élément qui donne un petit cachet particulier à votre maison?

Par contre, si le plancher bouge et s'enfonce sous vos pas, alors il faut y voir. Ce problème peut être

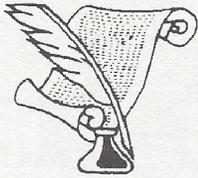
important, surtout si l'on reçoit à l'occasion quelques amis pour une petite sauterie. Le hic se trouve au sous-sol, appelé communément «la cave», où les poutres maîtresses ne sont pas suffisamment appuyées. On devra alors installer des pattes de soutien, préférablement vers le centre des poutres. Pour ce faire, on utilise un levier hydraulique avec lequel on soulève légèrement la poutre de façon à pouvoir y insérer notre pilier. Si le sol est en terre battue, le pilier doit évidemment en être isolé par une base imputrescible. Le béton fait très hi-tech alors que la belle pierre plate fait évidemment plus romantique. Lorsque tout est en place, on redescend notre levier de sorte que la poutre vient délicatement se reposer sur le haut du pilier. La règle d'or ici est de ne jamais soulever beaucoup à la fois et de toujours vérifier si ce que l'on a soulevé n'aura pas de répercussions néfastes sur les murs et plafonds de la maison. Allons-y donc prudemment et de façon équilibrée : un peu à la fois et sur chaque poutre alternativement. Lorsque le tout est terminé, on peut tester notre travail en faisant par exemple «saute-moutonner» les enfants sur le plancher.

**Le plancher est troué ou présente des sections trop abîmées pour être conservées?**

Si le trou est relativement petit, on peut facilement obturer par une petite pièce de bois ajustée et collée. On peut aussi creuser à la toupie une dépression destinée à recevoir une pièce de bois également ajustée et collée et qui sera par la suite sablée à égalité avec le plancher. Lorsque l'altération est plus importante, il est parfois nécessaire de retirer un madrier, au complet ou en partie, et de le remplacer par un nouveau.

**Les planches sont inégales, au dos voûté, ou les noeuds sont en saillie?**

Voici un problème très fréquent mais qui est plus philosophique que technique. La question est de savoir ce que l'on veut : dans quelle mesure on sera heureux de vivre sur un plancher dont la sur-



# Les Conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ing.

**Cher Jean:-** Mes anciens ustensiles de cuisine ayant un cachet particulier, j'ai décidé de les nettoyer et de les polir. Or, voilà que le fond d'un grand chaudron d'aluminium de marque «WEAR-EVER» est couvert d'une épaisse couche noire qui résiste à tous mes détergents. Y a-t-il des acides qui pourraient en venir à bout?

*Paul Dufresne, Saint-Sauveur.*

**Cher Paul:-** Votre chaudron pourrait avoir 100 ans, en aluminium pur et mou, fabriqué par ALCOA aux USA. C'est un métal alcalin très actif qui est dissout rapidement par un acide si faible soit-il. Même le vinaigre, ou acide acétique, le perce en produisant de

l'acétate d'aluminium... qui est un poison violent! Il arrive souvent que l'on prépare la salade-mayonnaise la veille d'un pique-nique; si on la conserve au frigo dans un récipient d'aluminium pendant la nuit, le lendemain après-midi tout le monde tombera malade.

La croute noire serait le résidu d'un ragoût qui a surchauffé, c'est-à-dire du carbone qui résiste à presque tous les liquides. La solution est de l'enlever mécaniquement, mais pas avec un ciseau (cold chisel) qui pourrait rayer et percer le chaudron, mais avec une brosse métallique ronde à moyen de 6 mm disponible chez tous les quincaillers, que l'on installe au mandrin d'une chignole (electric drill).

**Cher Jean:-** J'aime ma maison ancienne, mais des visiteurs se cognent la tête sur le haut des portes intérieures. Comment corriger ça?

*B.L. Ile Bizard.*

**Cher B.L.:-** Votre maison me paraît très antique et de grande valeur, ayant été construite vraisemblablement au début de la colonie, c'est-à-dire au temps où la vie était dure et les colons mal nourris étaient moins grands qu'aujourd'hui. On économisait le bois de construction et de chauffage en diminuant les dimensions à quasiment une maison de poupée.

Un bon menuisier pourrait relever les linteaux, mais en respec-

tant la mouluration d'origine et en modifiant les portes; cela coûterait très cher sans compter que l'esthétique des bonnes proportions en souffrirait.

Il y a une solution très simple. C'est de déployer et clouer à l'angle vif des linteaux de l'isolant à tuyau en mousse caoutchoutée d'un centimètre d'épaisseur, fendu en deux sur la longueur [6\$ pour 3 mètres]. Le même traitement peut être appliqué aux échappés trop bas d'escaliers. De couleur gris neutre, cela ne déparera pas les lieux et amortira le choc ... des idées!

## Le charme discret d'un vieux plancher... (suite de la page précédente)

face n'est pas parfaitement unie. Techniquement, si l'on désire une surface droite et uniforme, on n'a qu'à sabler le tout, appliquer quelques bonnes couches de vernis, et le tour est joué. Mais est-ce bien cela que l'on désire? La séduction d'un vieux plancher ne vient-elle pas justement du fait qu'il n'est pas parfait et qu'il n'a pas l'air d'un neuf?

### Le plancher fait entendre des craquements

Les craquements sont le moyen d'expression privilégié des fantômes de la maison. Si l'on préfère ne pas les entendre, on doit observer que ce phénomène est généralement dû à ce que les clous qui fixent les planches aux poutres sont devenus lâches avec les années et à chaque fois qu'on y met le pied, la planche renfoncée en émettant ce bruit caractéristique. Une bonne façon de remédier au problème est d'abord de renfoncer les clous existants à l'aide d'un chasse-clou mais ce n'est pas suffisant car ils reviendraient rapidement à leur vieux vice. On doit les renforcer en ajoutant quelques clous supplémentaires que l'on pren-

dra soin de chasser également.

Parfois ces craquements sont dus à ce que les emboutures des madriers sont brisées à l'intérieur du plancher, permettant à ceux-ci de bouger lorsque l'on marche dessus. Si le problème se trouve vis-à-vis d'une poutre, on n'a qu'à reclipser les pièces concernées; s'il se trouve entre deux poutres, il faut alors descendre à la cave et fixer par en dessous une pièce de bois qui aura pour fonction de faire tenir ensemble toutes les pièces relâchées.

### Les planches sont trop espacées ou laissent filtrer les courants d'air?

Ce problème se retrouve sur à peu près tous les planchers, surtout en hiver. Contrairement à nous, le bois «travaille» continuellement. Lorsqu'il est plus humide, il prend de l'expansion; lorsqu'il sèche, il rétrécit. C'est ce qui explique que durant l'été, alors que l'air ambiant est surchargé d'humidité, les planches de bois s'élargissent et referment ainsi l'espacement qui les sépare, sinon complètement, du moins en bonne partie. L'hiver, par contre, l'air devient très sec à l'intérieur de nos maisons souvent

surchauffées et le bois se contracte, laissant béants les interstices entre les planches. Le phénomène est particulièrement apparent lorsque pour la première fois on chauffe un sous-sol qui ne l'a jamais été. Ainsi, plus une planche est large, plus le phénomène de contraction devient apparent. En plein hiver, un plancher de madriers de 8 ou 10 pouces par exemple laissera apparaître des interstices beaucoup plus larges qu'un plancher de bois franc fait de planchettes de 2 pouces et demie.

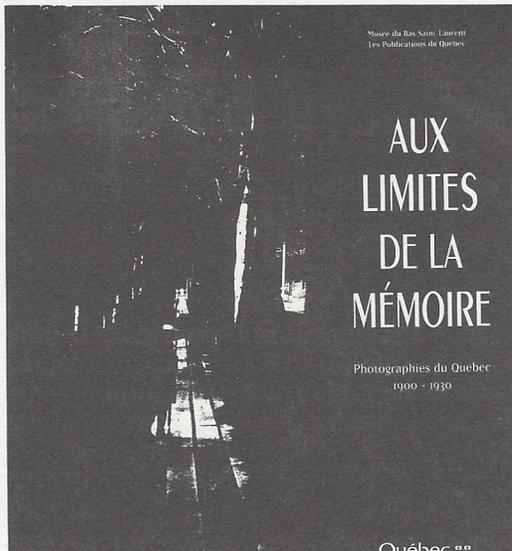
Ceci étant dit, que faire dans la pratique? Tout dépend évidemment de la largeur de l'espacement. Dans les cas où c'est vraiment trop, on peut assez facilement insérer et coller une petite baguette du même bois entre nos deux planches en prenant soin d'abord de bien gratter et nettoyer l'interstice. Si on fait ce travail l'hiver, il vaut mieux ne pas mettre le tout très serré de façon à ce que le joint ne s'ouvre pas trop l'été suivant. Si on le fait l'été, c'est l'inverse. Dans les cas moins importants, on peut toujours remplir les joints à l'aide d'un «mastic» ou

d'un bouche-pores approprié. Un mélange-maison de colle à bois et de bran-de-scie est un vieux truc généralement assez efficace et facile d'application. Cependant, en procédant ainsi durant l'été, il faut s'attendre à ce que l'hiver suivant les joints s'ouvrent encore et à l'inverse, si on le fait l'hiver, notre «mastic» se compactera l'été suivant et les joints pourront encore s'ouvrir l'hiver suivant. Bref, on ne s'en sort pas aussi facilement mais on peut au moins réussir à prévenir les courants d'air.

Une autre solution finalement est de constater que notre plancher est bien beau tel qu'il est et que somme toute, si les joints s'ouvrent et se referment au long des saisons, c'est bien là la preuve qu'il «respire» encore et qu'il est toujours vivant.

À la fin, lorsqu'on aura passé en revue tous ces petits problèmes, on se retrouvera sur un plancher assez solide pour nous supporter encore de nombreuses années et assez charmant pour nous plaire tout aussi longtemps.

*L.-G. L.*



**A**ux limites de la mémoire. Photographies du Québec 1900-1930, Guy Bouchard et Régis Jean, Musée du Bas-Saint-Laurent, Les Publications du Québec, 1995.

Les rédacteurs de ce volume ont choisi parmi les cent cinquante mille photographies que compte le fond du Musée du Bas-Saint-Laurent deux cents photographies évocatrices de la vie dans le premier tiers de ce siècle. Regroupées en huit thèmes, ces images riches et belles de quatre photographes professionnels, trois photographes amateurs et quelques inconnus illustrent la vie quotidienne, les loisirs, la famille, l'économie et les grands progrès, l'architecture, etc.

Ces photographes ont pratiqué leur art dans le Bas-Saint-Laurent et la Côte-du-Sud de sorte que la majorité des photographies illustrent ces régions. On découvrira dans ce très beau livre des facettes uniques du passé, des images émouvantes de beauté.

**L'**île-des-Moulins, Ministère des Affaires culturelles, Direction du patrimoine, 1979.

Cette brochure de quelque 60 pages, abondamment illustrée de photos et de croquis, décrit l'histoire de l'île-des-Moulins (de Terrebonne), le projet de mise en valeur du site et présente les plans de restauration des quatre bâtiments anciens et des infrastructures.

Rappelons l'importance de ce site qui constitue après la Place Royale le deuxième projet de restauration historique au Québec. Les travaux s'y sont poursuivis entre la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt-dix. Ce document, probablement épuisé, est d'un grand intérêt pour qui veut découvrir ou mieux connaître ce site exceptionnel.



## Ma Bibliothèque

**M**ontréal, son histoire, son architecture, tome VI, par Guy Pinard. Les Éditions du Méridien, 1995.

Le tome VI de l'ouvrage de Guy Pinard a été publié récemment. Rappelons que ces volumes rassemblent les chroniques publiées dans La Presse du dimanche, de mai 1986 jusqu'à 1992, année du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal.

Dans cette édition améliorée de ses chroniques, l'auteur y fait l'analyse architecturale des bâtiments marquants de Montréal; il traite de leur évolution, de leur occupation, de la grande et de la petite histoire qui s'y rattachent. L'ouvrage est abondamment illustré de photographies anciennes et actuelles. Un document, passionnant pour l'amateur de l'histoire et de l'architecture de Montréal.

**M**oulins et meuniers du Bas-Lachine - 1667-1890, auteur : Denis Gravel, publié aux Éditions Les Cahiers du Septentrion, 1995. 118 pages. Éditions du Septentrion.

Après avoir présenté les différents meuniers du Bas-Lachine et leurs conditions de travail, cet ouvrage montre l'évolution de la meunerie dans la partie de la paroisse de Lachine qui est connue aujourd'hui sous le nom de «LaSalle».

Denis Gravel expose particulièrement les relations entre William Fleming, propriétaire d'un moulin à vent qui existe encore à LaSalle, et le Séminaire de Saint-Sulpice, propriétaire de la seigneurie.

Historien et membre actif de la Société historique Cavalier-de-LaSalle, Denis Gravel a publié plusieurs ouvrages sur LaSalle et sa région.

**L**es moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent par Francine Adam-Villeneuve et Cyrille Felteau. Éditions de l'Homme, 1978.

Ce volume bien illustré constitue une recherche très intéressante sur le sujet. Quelques chapitres sont consacrés à l'importance du moulin dans le développement économique de même qu'à l'aspect technique du fonctionnement de ces moulins. L'ouvrage regroupe essentiellement l'étude historique d'environ vingt-cinq moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent. Suit un lexique instructif des termes relatifs aux moulins et au régime seigneurial.



Denis Gravel

**Moulins et meuniers  
du Bas-Lachine**  
1667-1890

par Clément Locat

## Dossiers «Sauvegarde»

### COUVENT SAINT-ISIDORE, LONGUE-POINTE

Le couvent Saint-Isidore situé dans l'ancien village de Longue-Pointe (à Montréal), dont nous parlions dans notre dernière livraison de La Lucarne, est voué au pic des démolisseurs. Ce bâtiment datant de 1852, représentatif des couvents de cette époque sur le territoire de l'île de Montréal avait été l'objet d'un classement sous l'administration précédente. Mais voilà que l'administration Bourque abroge le statut accordé à ce bâtiment malgré les protestations des défenseurs du patrimoine. C'est un précédent dangereux et il faudra surveiller cette administration.

\*\*\*\*\*

### SECTEUR VILLA-MARIA, QUARTIER CÔTE-DES-NEIGES

Un autre dossier qui concerne l'administration de Montréal: un développement domiciliaire sur le site du Monastère du Bon-Pasteur menace la valeur patrimoniale et naturelle du secteur Villa-Maria. Une coalition d'organismes, de citoyens et d'experts est très active dans ce dossier et tiendra au printemps des consultations sur l'avenir de ce site que l'administration montréalaise veut exclure de ses consultations éventuelles sur le secteur. Beaucoup de confusion à la ville dans ce dossier. À suivre!

\*\*\*\*\*

### ÉGLISE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND :

#### BONNE NOUVELLE

Le conseil des marguilliers et le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand ont approuvé à leur réunion du 16 février dernier le projet visant à restaurer leur église menacée par de graves problèmes structureux.

Rappelons que cette église, la plus vieille du diocèse de Trois-Rivières, possède une riche décoration de bois sculpté. Le retable est inspiré de celui de l'église de Berthierville et aurait été sculpté par Alexis Millette. La paroisse devra d'abord obtenir du diocèse de Trois-Rivières, une part importante d'un montant d'un peu plus d'un million de dollars, alloué par le gouvernement du Québec pour la restauration du patrimoine religieux. Quinze pour cent du montant de la restauration devra provenir de la population et on prévoit d'ailleurs solliciter les gens de Saint-Léon et de la MRC de Maskinongé. Le coût global des travaux est évalué à 640 000 \$.

Le scénario de restauration retenu consistera à redonner son aspect original à l'église de 1823 que des ajouts faits en 1914 ont alourdi tant dans son aspect visuel que dans sa structure. Un comité de restauration a été créé avec à la direction M. Lucien Bellemare, un docteur en histoire de Saint-Léon qui a suivi ce dossier de près depuis quelques années. Nous l'en félicitons et lui souhaitons bonne chance.

### FEU VERT POUR LA RÉSIDENCE MARCELLE-MALLET DE CAP SAINT-IGNACE

En dernière heure, nous apprenions que le projet de sauvegarde du couvent de Cap Saint-Ignace a été accepté par la Société d'habitation du Québec. Dans notre numéro hiver 95/96 de La Lucarne nous vous informions de ce projet qui donnera une nouvelle vocation au beau bâtiment.

Source : Stéphane Poirier, journal régional L'Oie Blanche, Montmagny, 9 mars 1996.

\*\*\*\*\*

### MAISON GUILLAUME-LABERGE, CHÂTEAUGUAY

La fondation Royal-Roussillon qui a piloté différents projets reliés au patrimoine dans la région de Châteauguay a lancé à la fin de l'été dernier une opération sauvetage pour la maison Guillaume-Laberge. Plusieurs centaines d'heures de bénévolat ont été consacrées au nettoyage de l'intérieur et du pourtour de la maison, à la protection de la maçonnerie et au cloisonnement des portes et fenêtres. Une étude se poursuit pour définir un projet de mise en valeur de cette maison abandonnée depuis quelques années. La fondation, dans laquelle s'implique activement un de nos membres, M. Yves Bellefleur, a reçu l'appui de la Société montréalaise de développement et de la ville de Châteauguay.

\*\*\*\*\*

### MANOIR MONTESSON, BÉCANCOUR

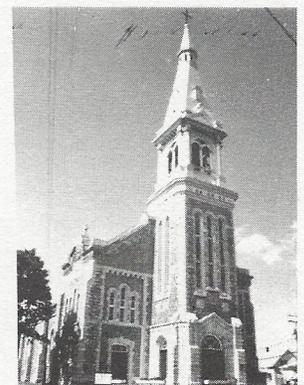
Un groupe de citoyens de Bécancour, dont fait partie Marie Bachand, membre de notre conseil, tente par tous les moyens de trouver une nouvelle vocation au Manoir Montesson et d'éviter sa démolition. Plusieurs personnes-ressources ont été rencontrées et une réunion est prévue en mars avec tous les intervenants du milieu afin de trouver la solution la plus intéressante.

\*\*\*\*\*

avant



après



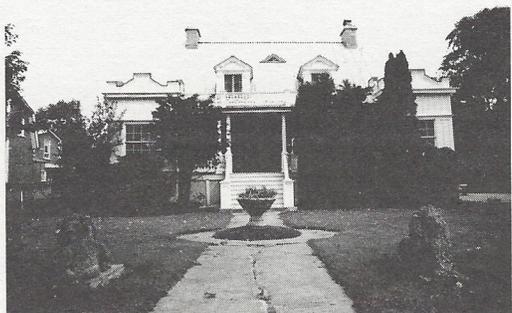
L'église de Saint-Léon-le-Grand

(Ph. Les Églises du Québec, 1600-1850, Luc Noppen)

# Carrefour des petites annonces

À vendre

## Belle maison du XVIII<sup>e</sup> siècle

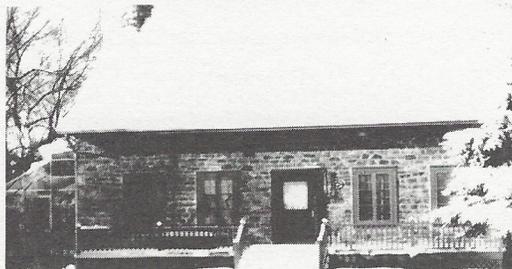


À Lachine (aux limites ouest)  
Remarquable maison du XVIII<sup>e</sup> siècle avec vue panoramique sur le Lac Saint-Louis. Immense terrain de 23 353 pi. ca.. Noblesse et charme discret!

**Marielle Allard (514) 631-9406**  
LES IMMEUBLES MARIELLE ALLARD  
Courtier immobilier agréé.

À vendre

## Québécoise authentique à vendre à Saint-Grégoire



Rive sud de Trois-Rivières, seulement 1 heure de Montréal. Maison de 44 X 32 plus séjour 26 X 20 plus serre de 32 X 11, construite en 1800, restaurée en 1976 et 1986. Deux garages. Terrain de 82 530 pi.ca.. Intérieur chaleureux, 2 salons, salle à dîner, 3 chambres, 3 foyers, 3 salles de bain. Le tout, spacieux et impeccable. Prix demandé 198 000 \$.

**Denise M. Parent**  
RE/MAX de Francheville, Trois-Rivières, G8Y 1W5 Téléphone : 819 373-7140

## Saint-André de Kamouraska

### À louer

Maison ancestrale près du fleuve. À 15 minutes de Rivière-du-Loup. Rénovée avec cachet : poêle à bois, meubles anciens, 3 chambres à coucher. 425 \$ par semaine, literie comprise. Région à découvrir : son architecture, son histoire, ses sites... et les plus beaux couchers de soleil! Particularités : les «aboiteaux», pêche à la «fascine», centre d'interprétation de la nature, site d'escalade reconnu, sites de tournage de films, excursions aux baleines, randonnées à vélo.

Informations : **Carmen Pharand (418) 659-1156**

## Astec, la peinture isolante (R-20)

- ♦ Développée par la Nasa, en Floride, de concert avec l'entreprise privée, ASTEC est une peinture au latex pour embellir, mais aussi pour isoler, se protéger du froid et de la chaleur.
- ♦ Sur le marché aux États-Unis depuis 20 ans, elle est maintenant en vente au Québec depuis 4 ans.
- ♦ ASTEC est une peinture à base d'eau, dans laquelle on a incorporé des particules de céramique qui réfléchissent, réfractent et dissipent la chaleur, lui donnant un pouvoir isolant de R-20 (4 pouces de foam) lorsqu'elle est appliquée sur des surfaces, tant intérieures qu'extérieures.
- ♦ ASTEC s'applique sur des surfaces de métal, de bois, de plastique, de bardeaux d'asphalte, d'amiante, de béton, de brique, de gypse, etc.
- ♦ ASTEC est un enduit qui est flexible, qui ne craque pas, ne cloque pas, ne change pas de couleur. Une garantie de 10 ans comme valeur isolante et de durabilité est d'ailleurs fournie.
- ♦ ASTEC fut d'abord utilisée en Floride et par la suite dans le nord des États-Unis pour les toits et les murs, réduisant ainsi les coûts de climatisation de 40% et de chauffage de 25%.
- ♦ Appréciée des industriels, des fabriques, des propriétaires d'édifices et de maisons anciennes, ASTEC annule le choc thermique, la condensation, l'infiltration d'eau, la rouille, le coulage, etc., prolongeant ainsi la vie des surfaces tant intérieures qu'extérieures.
- ♦ ASTEC réduit le coût de maintenance.
- ♦ ASTEC devient une solution aux problèmes de toits, murs et solages. Il aide à rénover à l'extérieur de même qu'à l'intérieur pour les plafonds et les murs.
- ♦ ASTEC utilisée à l'intérieur empêche la chaleur de sortir, et utilisée à l'extérieur, elle empêche la chaleur de pénétrer.

Pour référence et informations, contacter

**Maurice Bernier - ISOTHERM INC .**  
(Québec) Téléphone : 418-657-3342  
Télécopieur : 418 657-3437

## Restauration Lazare

MAÇONNERIE FINE  
Briques, joints de ciment, trottoirs  
Lavage et réfection de pierres antiques  
Paysagement

**Gilles Paquette, p.d.g.**  
(514) 425--5552

53 Des Vignes, Ile Perrot (Québec) J7V 7S1

## Poutres de grange du XIX<sup>e</sup> siècle

ÉQUARRIES, À TENONS ET MORTAISES,  
NUMÉROTÉES; DE PIN OU PRUCHE BLOND  
INTACT

31 PI. 6PO. X 15 PI. 6 PO.

CONTACTER

**ANDRÉ CHARBONNEAU**  
514 695-5731

## Logement recherché

Suis à la recherche d'un logement, pour le mois de juillet, équivalent à environ 3 pièces et demie, établi dans une maison historique, à 30 minutes de Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Alain Demers**  
514-635-1184

# QUELQUES SUGGESTIONS DE VISITES POUR LE PRINTEMPS

## Concert à Calixa-Lavallée, les 27 et 28 avril 1996

Venez découvrir la région natale de Calixte Pâquet dit Calixa Lavallée, compositeur de la musique de l'Ô Canada. Visitez le rang de la Beauce où il est né en 1842. Vous pourrez y voir un ensemble de maisons et bâtiments anciens bien conservés.

Séjournes dans la région de la vallée de la Richelieu si riche en histoire et où vous trouverez un hébergement chaleureux et une excellente table. Il y aura un concert en hommage à Calixa Lavallée en l'église Sainte-Théodosie, organisé par le Musée Calixa-Lavallée, samedi le 27 avril à 20 h et dimanche à 14h30.

Au programme des oeuvres vocales et instrumentales de Calixa Lavallée, interprétées par Jean-Guy Comeau, ténor et pianiste, Angèle Laberge, soprano et Maud Langlois, violoniste. Edgar Fruitier animera la représentation.

Billets en vente à 15 \$.

Musée Calixa-Lavallée  
310, Chemin de la Beauce  
Calixa-Lavallée, J0L 1A0  
Sortie 149, de l'autoroute 30.

## Montestrutto, Italie

En dehors des sentiers battus, coin tranquille mais à proximité de centres touristiques renommés : Val d'Aoste (Courmayeur, Gressoney, etc.), Turin, Milan, Lac Majeur...

Petit château néo-gothique ouvert l'été à un nombre limité d'invités choisis. Chambre et demi-pension : 485 \$ can. par personne, par semaine. Contacter Monique Arnoldi (membre de l'APMAQ)

Téléphone à Laval : 514 622-2442, (à compter du 15 juin, à Montestrutto : 0039-125-658417).

## La maison sur le fleuve

Gîte du passant

136, boul. Marie-Victorin,  
Saint-Pierre-les-Becquets, Qc, G0X 2Z0  
Tél.: 819 263-2761

Vos hôtes : Jacques et Suzanne

## Cécile et Roger Poirier

Gîte du passant  
211, boul. Marie-Victorin,  
Route 132,  
Saint-Pierre-les-Becquets,  
Qc, G0X 2Z0  
Tél.: 819 263-2756

## À la Villa Bagatelle : Estampes choisies

La Villa Bagatelle, 1563, chemin Saint-Louis, Sillery, présentera du 23 février au 5 mai 1996 l'exposition **Quinze maîtres européens** : estampes choisies, regroupant une cinquantaine d'oeuvres d'artistes européens qui ont marqué l'art au XX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi il sera donné au visiteur de découvrir des estampes originales ou d'interprétations de Pablo Picasso, Joan Mirò, Francis Bacon, Pierre Bonnard, Georges Braque, Antoni Tàpies et bien d'autres.

Quelle belle occasion de visiter la Villa Bagatelle qui a récemment été restaurée.

Source : Claire Rémillard (418) 681-3010

## Canards de bois

COLLECTIONNEUR ACHETERAIT VIEUX CANARDS DE  
CHASSE EN BOIS (APPELANTS) ET TOUT AUTRES OBJETS

ANTIQUES RELATIFS À LA CHASSE AUX CANARDS, EX. VIEUX FUSILS, BOÎTES À  
POUDRE, CARTOUCHES, CATALOGUES, REVUES ET AUTRES.

**BERNARD VALLÉE (514) 667-0073.**



## Pour devenir membre!

Cotisation : 30 \$ par personne par année

Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom et postez le tout au

Secrétariat de l'APMAQ

145, 56<sup>e</sup> avenue

Lachine, Québec H8T 3B8

Téléphone au secrétariat :  
514-634-4246

Télécopieur : 514-634-1677

## Les chroniques

### «Ma bibliothèque»

Vous pouvez vous procurer pour la somme de 10 \$ (frais d'envoi en sus) l'ensemble des chroniques «Ma bibliothèque» parues depuis les débuts de La Lucarne. Vous n'avez qu'à en faire la demande au secrétariat.

## Au domaine Catarauqui :

### René Richard, Exposition rétrospective

Le domaine Catarauqui présentera pour sa part, du 8 mars au 15 septembre 1996, l'exposition rétrospective des oeuvres de René Richard, regroupant plus de 70 oeuvres.

René Richard est ce peintre réputé, trappeur et coureur des bois, qui a sillonné le Grand Nord québécois en passant par la Gaspésie et Charlevoix. Né en Suisse, l'artiste s'installa à Baie-Saint-Paul où il vécut les 43 dernières années de sa vie, soit de 1939 à 1982.

Parallèlement à l'exposition de René Richard, se tient l'exposition thématique La Forêt présentée au 2<sup>e</sup> étage de la villa. Cette exposition regroupe des oeuvres des artistes Jean-Julien Bourgault et Pierre Leduc.

Le Domaine Catarauqui est au 2141, chemin Saint-Louis, Sillery.  
Source : Claire Rémillard (418) 681-3010



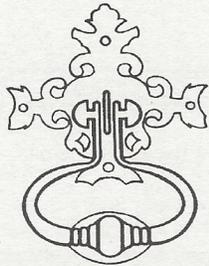
lle d'Orléans

## RESTAURANT L'ÂTRE

«LES SOUVENIRS QUI NOUS LIENT»

Images d'une époque révolue. Oubliez agréablement le 20<sup>e</sup> siècle. Laissez-vous ramener aux sources patrimoniales québécoises dans une berline des années '50. Ouvert les samedis soirs en avril, puis tous les soirs du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin, sur réservations. Téléphone n° 418 829-2474.

Suzanne Howard, prop.



# Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère de la Culture contribue à la diffusion de La Lucarne

## Les activités

Nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer la tenue de six activités, soit une conférence doublée d'une table champêtre, un atelier technique et des randonnées avec visites de maisons anciennes dans quatre beaux villages du Québec. Une septième visite, celle de Charlesbourg, reste à confirmer. Et bien entendu, comme par les années passées, notre saison sera clôturée par le congrès et l'assemblée annuelle des membres.

Malheureusement, deux des projets de visite annoncés dans le dernier numéro de La Lucarne ne se réaliseront pas cette année : il s'agit de la visite des jardins de la famille Cabot, de Cap-à-l'Aigle, «*Aux Quatre-vents*», et de la visite du village de Beauharnois. La responsable de ce dernier projet Gisèle Monarque nous propose à la place une visite du vieux Hudson, qu'elle organise pour le 9 juin prochain.

Nous vous suggérons donc d'inscrire dès maintenant à votre agenda les dates et lieux de ces rencontres. Consultez bien l'agenda pour l'heure de chaque activité; l'heure varie cette année d'une activité à l'autre.

Notre saison d'activités s'ouvre avec la conférence de François Varin, le 20 avril prochain, à Saint-Pierre-les-Becquets. Exceptionnellement, cette activité a lieu un samedi et la rencontre est prévue pour 16 heures. Voir détails ci-contre.

### L'agenda

**Samedi, 20 avril 1996, à 16 heures**

**CONFÉRENCIER : FRANÇOIS VARIN**

**Sujet : LES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS**

Cette conférence sera suivie d'une table champêtre.

Lieu : La Margotte, 203, boul. Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets,

Il est nécessaire de réserver par écrit ou par télécopieur (514 634-1677) à l'adresse du secrétariat et d'envoyer votre chèque, à l'ordre de APMAQ.

Coût par personne : 30 \$ (souper et conférence - on apporte son vin).

Date limite pour réserver : le 10 avril. Le nombre de places est limité à 30 personnes.

Pour les personnes intéressées, voir en page 15 les coordonnées de deux gîtes du passant de cette région.



**Dimanche, 5 mai 1996, 11 heures**

**L'ATELIER TECHNIQUE**

avec des diplômés et des étudiants en conservation de l'environnement bâti de l'U. de M.

Lieu : Chez Alain Parent

3566 rang La Picardie, Varennes

Le responsable pour cette activité : Clément Locat que vous pouvez rejoindre au (514) 588-2694.



**Dimanche, 9 juin 1996, 11 heures**

**À L'EMBOUCHURE DE L'OUTAOUAIS**

Visite du village d'Hudson

Lieu de rencontre : Chez Gisèle & Clovis Monarque

198, chemin de l'Anse, Vaudreuil. Téléphone : 514 428-4806

(Distributel : 877-5000)

Responsable : Gisèle Monarque



Le presbytère de Saint-Vallier

**Dimanche, 14 juillet 1996, à 11 heures**

**300 ANS D'HISTOIRE À REVIVRE ET À RACONTER**

Notre hôte : M. Jules-André Corriveau

Lieu : l'emplacement qui fait face à l'église de Saint-Vallier, comté de Bellechasse.

La visite comprendra, outre la résidence de M. Corriveau, le presbytère, le moulin et quelques autres maisons anciennes du village. Nous terminerons avec le musée des voitures anciennes. Des précisions sur le programme seront données dans le numéro d'été de La Lucarne.

Responsable : Anita Caron (418) 246-3426.



**Dimanche, 4 août 1996, à midi**

**LA COLLECTION ROBERT-LIONEL-SÉGUIN**

Musée des Arts et traditions, Trois-Rivières

La visite guidée débutera à 13 h. Il faut réserver en communiquant avec Réal Béland (téléphone : (514) 661-2949 ou Marie Bachand (819) 233-2775.

Cette visite sera rehaussée de la présence de M<sup>me</sup> Huguette Servant Séguin, épouse de feu Robert-Lionel Séguin, qui a collaboré à la réalisation de ce musée qui sera inauguré incessamment.

Les frais d'entrée seront de 4 \$ pour les adultes, 3 \$ pour les étudiants et les 13-18 ans, et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



**Dimanche, 7 septembre 1996, à 11 heures**

**LA CAMPAGNE DE SAINT-AUGUSTIN (BASSES LAURENTIDES)**

Plus de précisions concernant cette visite seront données dans le numéro d'été de La Lucarne.

Responsable : Denise Caron, au n° de téléphone (514) 258-2826.

